Préparation concours interne
Ingénieur territorial en chef

DOSSIER D'INSCRIPTION SESSION 2016-2017
BULLETIN

ATTENTION
- **Dossier à renvoyer à votre Délégation Régionale du CNFPT avant le 15 mars 2016.**
- **La convocation au test, qui se déroulera le 8 avril 2016, vous sera transmise par votre Délégation Régionale.**

IDENTITÉ DE L'AGENT :

❒ MADAME ❒ MONSIEUR

Nom: ……

Prénom : ……..

Date de naissance : __/__/ __/__/ __/__/__/__/ Lieu de naissance : …… CP : ……
J J M M A A A A.

Adresse personnelle :

……

Code Postal : ……Ville : ……

Tél portable : ……Tél fixe. : ……

E.Mail (obligatoire) : ……

Diplôme le plus élevé obtenu (intitulé) : ……

IDENTITÉ DE LA COLLECTIVITÉ OU DE L'EMPLOYEUR :

Nom de la collectivité ou de l'employeur :……..

N° Siret (de la collectivité) : ……

Adresse complète : ……

Code Postal : ……Ville : ……

Tel : …… .Fax : ……

Nom du responsable formation : ……

Tel : ……

SITUATION STATUTAIRE :

- Fonction publique territoriale ☐ Titulaire ☐ Contractuel ☐ Autre : ……

- Fonction publique d'Etat ou hospitalière ☐ Titulaire ☐ Contractuel ☐ Autre : ……

ATTENTION
L'inscription d'un agent relevant de la fonction publique d'Etat ou hospitalière, est soumise à :

- une tarification : les tarifs sont disponibles sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr)

- la signature d'une convention (contacter Geneviève GARRIGUES par mél : genevieve.garrigues@cnfpt.fr)

Le quota de places accessibles aux agents non territoriaux ne peut excéder 20% du total des places de la préparation.

Date d'entrée dans la fonction publique : __/__/ __/__/ __/__/__/__/

Date de nomination en catégorie A : __/__/ __/__/ __/__/__/__/

Fonction : Service :

Grade : ……..

PARTIE OPTIONNELLE VALANT CONVENTION DIF :
Si la demande d'inscription est faite dans le cadre du droit individuel à la formation (DIF), merci de bien vouloir compléter les rubriques suivantes pour que ce bulletin ait valeur de convention entre l'agent et son employeur.

Caractéristiques du DIF utilisé pour cette préparation :	
Nombre d'heures capitalisées pour l'agent avant action :	heures
Nombre d'heures « DIF » mobilisées pour l'action :	heures
Le cas échéant, nombre d'heures demandées par anticipation du droit :	heures
Le cas échéant, nombre d'heures devant être réalisées et indemnisées hors temps de travail :	heures
La demande actuelle d'utilisation du DIF :	
❑ Est la première,	
❑ Fait suite à un premier refus	

ATTENTION
Il appartient au service des ressources humaines de s'assurer que le candidat remplit les conditions requises pour s'inscrire au concours

VISA DE L'AUTORITE TERRITORIALE :

Nom	Fonction	Fait le à	Signature et cachet

VISA DE L'AUTORITE HIERARCHIQUE (pour FPE, FPH) :

Nom	Fonction	Fait le à	Signature et cachet

VISA DE L'AGENT :

Nom	Fait le à	Signature

ATTENTION
● Il est rappelé que la préparation ne vise que les matières du concours interne.
● L'inscription définitive à la préparation est subordonnée à la réussite au test de sélection et à l'engagement de suivre la préparation.
● L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours. Il convient de s'inscrire spécifiquement au concours (informations sur www.cnfpt.fr).